MAIRIE DE SAINT-JEAN-DES-VIGNES

PROCES VERBAL DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

DU 7 NOVEMBRE 2025

Etaient présents :

Denis BARROT	**Philippe BOUTEILLE**	**Alexandra CHEVALIER**
Eric DUTRIEVOZ	**Guy FRACHE**	**Pierre LUCIANI**
Mélanie PEREZ	**Eric MARCEL**	**Edward MORGAN**
Camille ROBESSON		

Membres en exercice : 10
Membres présents : 10
Membres excusés : aucun
Convocation : 3 novembre 2025
Secrétaire de séance : Mélanie PEREZ

Le conseil municipal s'est réuni en séance publique le vendredi 3 novembre 2025 à 18h30 en mairie sous la présidence du Maire Monsieur Philippe Bouteille.

Après lecture et approbation du compte rendu de la séance précédente, les points inscrits à l'ordre du jour sont successivement examinés.

TRAVAUX ET INVESTISSEMENTS PREVUS POUR FIN 2025 :
Le premier adjoint et l'adjointe aux finances font un point sur les travaux et investissements prévus fin 2025.

Cimetière : le premier adjoint présente des photos des travaux. Les murs ont été édifiés tout autour de l'extension du cimetière et les allées sont désormais en cours de création. Des cavurnes et un caveau nécessaire au terrain commun ont été acheté cet automne. L'ensemble des travaux seront finalisés en cette fin d'année, à l'exception : du portail qui devrait être installé fin janvier 2026 et du parement en pierres dorées qui sera mis en place en 2026.
→ Budget prévisionnel : 101 378€ HT intégrant les fournitures (subventions à déduire : Département et Etat)

Voirie : le chemin du Pinay traversant actuellement le futur parc du Grand Vière va être redessiné comme prévu lors du conseil municipal de juin dernier. Ce chemin sera remis en place contre les délimitations du parking puis du musée. Il sera installé en gravillons et non en enrobé.
→ Budget pris en charge par la CCBPD hors réserve affectée à Saint-Jean-des-Vignes car lié aux travaux du musée Fossilea.

En voirie, trois chicanes sont actuellement commandées et en attente de livraison, deux budgétées en 2025 et une prévue pour 2026. Ces trois chicanes ont fait l'objet d'une aide par les amendes de police et devraient être installées d'ici décembre.

Murs communaux : Pas d'avancée de travaux à ce jour mais échanges des conseillers sur le choix de la valorisation du mur Est de l'abri buvette qui pourrait être enduis à la chaux plutôt qu'en parement pierres.
→ Budget prévisionnel de l'ensemble des travaux de valorisation des murs (ancien cimetière, abri buvette et puits du chemin des écureuils) : 46 500€ HT (subventions à déduire du Département et la Région)

Parking multi usages : Ce projet devait être lancé en 2026, toutefois, compte tenu des subventions déjà validées et de la disponibilité du prestataire retenu, l'adjointe aux finances et le premier adjoint proposent aux conseillers de financer une partie du parking sur 2025. Les travaux pourraient être finis fin 2025, à l'exception du gore qui sera déposé à la fin du chantier du parc du Grand Vière. Le premier adjoint précise que les bennes à verre pourraient être installées aux abords de ce parking.
→ Budget prévisionnel : 68 019€ HT (subventions à déduire des amendes de police et de la CCBPD)

Parc du Grand Vière : Ce projet devrait être lancé en 2026, toutefois comme pour le parking multi usages, compte tenu des subventions déjà validées et de la disponibilité du prestataire retenu, l'adjointe aux finances et le premier adjoint proposent aux conseillers de démarrer les travaux en fin de mois et d'en financer une partie sur 2025. Le premier adjoint précise que le prestataire réfléchit actuellement à la forme que pourraient prendre les 9 jeux du parc (possible moulage d'un hyctiosaure dans un grand tronc d'arbre pour l'un des jeux). Il réfléchit également à la conception d'une deuxième boite à livres qui pourrait être installée dans le parc du Grand Vière. L'adjointe aux finances précise que pour l'entretien du parc, une convention de fonctionnement est à l'étude actuellement avec la Communauté de Communes Beaujolais Pierres Dorées, qui pourrait prendre en charge l'entretien des espaces verts et la gestion des poubelles.
→ Budget prévisionnel : 123 441€ HT dont fournitures (subventions à déduire : Département et Région).

WC publics : Le premier adjoint présente le devis d'un toilette sèche avec urinoirs qui pourrait remplacer le projet de toilettes automatiques. Une étude des avantages et inconvénients de chacun des deux devis sera présentée lors d'une prochaine réunion.
→ Budget prévisionnel : 34 800€ HT (subventions à déduire du Département et de la Région).

Concernant les investissements hors grands projets, l'adjointe aux finances propose d'étudier sur 2026 les projets suivants :

- Moustiquaire école,
- Films anti-chaleur de l'école,
- Enrochement devant le cimetière (budget de 14 500€ estimés),
- Porte automatique de l'église et remplacement du tableau électrique,
- Déplacement du monument aux morts.

Après échanges entre conseillers et compte tenu de l'importance conférée au son des cloches par les habitants de Saint-Jean-des-Vignes, le conseil municipal décide de financer en 2025 le dépannage du système de cloches de l'église.
La commission « *aménagements touristiques et du cadre de vie de Saint-Jean-des-Vignes* » travaillera le sujet du déplacement du monument aux morts lors d'une prochaine commission, en associant les anciens combattants et en intégrant au projet les frais de gravure, d'espaces verts en plus du déplacement du monument.

FINANCES :

1/ Décision modificative pour prise en charge de travaux complémentaires en 2025 :

Compte tenu des différentes avancées présentées en amont par le premier adjoint et l'adjointe aux finances, le conseil municipal acte le démarrage des travaux du parc du Grand Vière et du parking multi usages et valide la possibilité de financer une partie de ces travaux en 2025. Le financement de la chicane des écureuils

ainsi que de la remise en place d'un système de cloches pour l'église est également décidé par le conseil municipal. Pour financer l'ensemble de ces frais en 2025, il est nécessaire de réabonder de 77 372€ la section d'investissement du budget 2025.

91 847€ de grands projets à financer non prévus dans le budget prévisionnel 2025
(4 397€ TTC de cavurnes et caveau + 41 561€ travaux parc du Grand Vière + 45 889€ travaux parking multi usages)
+ 3 844€ de petits investissements non prévus au budget prévisionnel 2025 (dont cloches et chicane des écureuils)
- 18 319€ d'économies réalisées sur le budget d'investissement 2025
= 77 372€ de réserves à sortir

➔ **Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents, VOTE POUR la décision modificative consistant à récupérer 77 372€ du compte 002 « résultat de fonctionnement reporté » vers le compte d'investissement 212 « agencements et aménagements de terrain ».**

L'adjointe aux finances profite de ce point financier pour informer les conseillers des avancées sur les négociations financières avec la Communauté de Communes Beaujolais Pierres Dorées (CCBPD). Elle souhaite poursuivre ses investigations quant au montant versé à la Commune en matière d'attributions de compensation. Par ailleurs, elle fait part des réflexions menées à la CCBPD dans le groupe de travail sur la mise en place d'une dotation de solidarité communautaire. A ce jour, pas de décisions adoptées.

2/ Sollicitation de la dotation DETR de l'Etat :

L'Etat à ouvert son appel à projets « Dotation d'équipement des territoires ruraux DETR » pour les projets d'investissement des collectivités, dans les domaines économique, social, environnemental, sportif et touristique, ou favorisant le développement ou le maintien des services publics en milieu rural. Pour l'année 2026, il est prévu de présenter, au titre de la DETR, les projets suivants :

- Parc du Grand Vière pour 17 245€,
- Réfection de murs communaux pour 6 496€.

Par ailleurs, pour un montant qui reste à définir, le conseil municipal décide de présenter un troisième dossier au titre de la DETR, à savoir celui du déplacement du monument aux morts.

➔ **Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents, VOTE POUR la participation de Saint-Jean-des-Vignes à la dotation DETR au titre de trois projets distincts.**

URBANISME :

1/ Transfert de la compétence Plan Local d'Urbanisme à la CCBPD :

Monsieur le Maire présente le projet de transfert de la compétence Plan Local d'Urbanisme proposé par la Communauté de Communes Beaujolais Pierres Dorées (CCBPD). Il rappelle qu'avant que le sujet ne soit débattu en conseil communautaire, la Commune avait délibéré un avis défavorable à l'unanimité pour la mise en place d'un PLU intercommunal le 27 juin 2025. Ce sujet a désormais été débattu en conseil communautaire le 24 septembre dernier et chaque commune doit se prononcer sur le sujet dans un délai de 3 mois à compter du 24 septembre. Au-delà de ce délai, l'avis de la commune sera réputé comme favorable. Monsieur le Maire précise que la décision sera actée sauf si au moins 25% des communes représentant au moins 20% de la population s'y oppose.

La mise en place d'un PLUi doit permettre de/d' :

- Harmoniser les politiques d'urbanisme et d'aménagement sur l'ensemble du territoire,
- Développer la solidarité entre les communes et réaliser des économies de consommation du foncier,
- Pouvoir planifier à l'échelle de vie des habitants et des problématiques d'aménagements de l'espace,
- Faciliter la mise en place d'infrastructures et de services publics à l'échelle communale,
- Faciliter la mise en œuvre des politiques en faveur du logement.

Les modalités de transfert de compétences sont présentées comme suit :

- La délivrance des autorisations d'urbanisme reste un pouvoir de police des maires,
- L'instruction des autorisations d'urbanisme peut continuer à se faire en mairie,
- Si une procédure a été engagée avant la date du transfert, la CCBPD poursuivra la démarche,
- Les modalités de collaboration Communes-CCBPD ne sont pas définies par les textes et seront réfléchies conjointement,
- La CCBPD s'engage à mettre en place une charte de gouvernance permettant d'organiser la collaboration et les modalités d'élaboration concertée du PLUi avec les communes.

A la suite de cette présentation s'engage un débat entre les conseillers. Le conseiller en charge de l'urbanisme fait part de ses réticences quant à ce transfert de compétences sur le développement de la commune, compte tenu notamment de l'implantation géographique favorisée de la commune. Plusieurs conseillers font également part de leurs inquiétudes sur le développement de la Commune. Monsieur le Maire propose de reporter la discussion et la décision au prochain conseil municipal.

➔ **La décision du conseil municipal quant au transfert de compétence du Plan Local d'Urbanisme est reportée à la séance de décembre 2025.**

2/ Dossiers d'urbanisme :

Depuis le 23/05 (date du dernier conseil ou les dossiers d'urbanisme ont été présentés), voici les déclarations préalables déposées :

- DP 069 212 25 00012 au 95 ch. des Sarments pour la pose de panneaux photovoltaïques – accordée,
- DP 069 212 25 00013 au 37 chemin du Cuvier pour l'agrandissement d'une baie vitrée et la création d'une fenêtre – accordée,
- DP 069 212 25 00014 au 96 chemin des Sarments pour la construction d'une piscine enterrée et d'une terrasse attenante – accordée,
- DP 069 212 25 00015 au 1 chemin du Mont Saint-Jean pour la pose d'une clôture – en cours d'instruction (pas de contre-indication du service voirie de la CCBPD.

Les permis de construire déposés :

- PC 069 212 25 00001 au 378 chemin de Porrières pour la construction d'une annexe, d'une piscine enterrée, d'une terrasse et la pose d'une clôture – accordé,
- PC 069 212 25 00002 au 1480 route des Pierres Dorées pour la construction d'un bâtiment de stockage et d'un local de commercialisation des produits agricoles - en cours d'instruction (retour positif de la Chambre d'agriculture).

POT DU BULLETIN :

Les conseillers en charge de la communication font part de leur projet de pot de remerciement aux annonceurs du bulletin intercommunal qui pourrait être organisé le vendredi 19 décembre au musée Fossilea, sous réserve d'un accord de la CCBPD et du musée. Environ 35 personnes sont attendues.
Monsieur le Maire interroge la CCBPD pour l'accès au musée et les conseillers réfléchissent aux modalités pratiques d'organisation de l'évènement.

QUESTIONS DIVERSES :

- Monsieur le Maire informe les conseillers du déroulement de la cérémonie de commémoration de l'armistice du 11 novembre 1918 qui aura lieu mardi 11 novembre à 9h30 au cimetière. Le message de Madame Catherine VAUTRIN, ministre des Armées et des anciens combattants et de Madame Alice RUFO, ministre déléguée auprès de la ministre des Armées et des anciens combattants sera lu par les enfants du Conseil Municipal des Enfants (CME).

SEANCE LEVEE A 20h15

PROCHAINS CONSEILS : 7 novembre et 12 décembre 2025 - 30 janvier 2026 et 27 février 2026